

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marjory Tremblay

<https://www.cadre21.org/membres/b469801598d439c0321f9adc>

Date d'obtention : 2020-10-06 14:03:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- C'est une méthode qui permet un encadrement et une uniformisation des interventions
- C'est une méthode qui permet de prendre en charge rapidement les élèves impliqués dans une situation de sextage
- C'est une méthode qui définit clairement le rôle et les responsabilités de chacun des partenaires qui agissent devant des situations de sextage
- Étant donné le délai de traitement rapide avec la méthode d'intervention Sexto, la propagation d'images intimes est limitée
- La méthode d'intervention Sexto permet d'offrir une alternative à la judiciarisation chez les jeunes

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Je vais me sentir plus outillée pour intervenir face à des situations de sextage, donc j'aurai plus d'assurance dans mes interventions et je serai en mesure de mieux supporter les adolescents et leurs parents.
- Puisque la méthode d'intervention Sexto définit bien le rôle de chacun des intervenants, je vais savoir exactement quoi faire et ce qui est attendu de moi lors de mes futures interventions

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer de ne jamais chercher à voir le contenu de l'appareil électronique d'un élève impliqué dans une situation de sextage.